

Amis des Chemins d’Ax et du Patrimoine – ACAP –

Assemblée Générale du mercredi 19 avril 2017

Rapport Moral sur l’année 2016

L’Association a été créée début 2012, publiée au Journal Officiel du 28 janvier, avec l’objet de redécouvrir et promouvoir le patrimoine d’Ax et alentours :

- *En restaurant les anciens chemins muletiers abandonnés au siècle dernier et aujourd’hui oubliés, pour constituer de nouveaux circuits pédestres.*
- *En faisant connaître au plus grand nombre l’histoire et l’environnement qui accompagnent ces chemins, témoins d’un riche passé et de tant d’évolutions.*
- *Les statuts ont été modifiés en 2016 (récépissé de la préfecture du 6 février 2017) pour élargir l’objet aux bâtis et patrimoine urbain d’Ax et alentours.*

L’année 2016 a été la cinquième année de fonctionnement de l’ACAP.

1- Fonctionnement de l’association :

L’association a fonctionné avec un bureau de 6 personnes et deux commissions. Les membres du bureau sont :

Jacques Boussuge, Président,
René Roques, Vice-président et Correspondant de la Commission « Chemins »
Marie-France Abrant, Secrétaire,
Marie-Françoise Gay, Trésorière,
Bernard Teisseire, Correspondant de la Commission « Histoire-Toponymie »
Marie Tisseyre, Correspondante-adjointe de la Commission « Histoire-Toponymie »
Joël Costes, Coordination des activités.

Le Président remercie chaleureusement les membres du bureau pour le travail accompli, bien souvent invisible de l’extérieur mais combien important.

2 – Reconnaissance de l’association en tant qu’association d’intérêt général :

Après la reconnaissance d’organisme d’intérêt général prononcée en 2015, l’ACAP a veillé à maintenir des actions exclusivement affectées à des activités culturelles, ou de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine. Les événements organisés par l’association sont ouverts à tous et gratuits.

Cela a permis en 2016 de délivrer des reçus fiscaux pour les cotisations et les dons. Ce statut favorise pour l’association la possibilité d’opérations de partenariats et de mécénat avec les entreprises.

3 - Le rayonnement de l’association :

Le patrimoine que l’association souhaite faire revivre fait partie de l’espace public sous la responsabilité des municipalités. Il est donc important et nécessaire de solliciter l’appui des élus locaux et d’agir en concertation avec eux.

L’Association remercie les élus d’Ax-les-Thermes de lui avoir apporté un soutien à hauteur de 500 € (dont 200 € pour les journées européennes du Patrimoine) et Ax-Animation pour son aide et sa disponibilité. En vue de la restauration de la borde de Gabriel, une convention entre la Mairie d’Ax-Les-Thermes et l’ACAP a été signée.

Elle remercie également les élus d’Orgeix et d’Orlu du soutien d’un montant de 1000 € pour la réalisation de la brochure consacrée à la vallée de l’Oriège.

Elle remercie aussi les élus de Savignac pour l’autorisation de défrichage sur le chemin du Quère et pour les travaux qu’elle devrait bientôt y engager sur notre proposition.

L'ACAP agit également en concertation avec la Communauté de Communes des Vallées d'Ax (CCVAX) aujourd'hui intégrée dans la Communauté de Communes de la Haute-Ariège (CCHA). Celle-ci a une compétence, déléguée par les communes, pour entretenir et baliser un réseau de chemins de randonnées. L'Association remercie son Président et ses services pour la suite donnée à notre demande de balisage sur les chemins réhabilités par l'ACAP.

Des contacts et des actions communes ont eu lieu avec des associations amies existantes, présentant des objectifs similaires ou des liens avec nos activités : Office de Tourisme, AMA, Bureau des guides, ABAD, Adyu l'Ome, Moulin de la Laurède, Patrimoine verdunois, Vèbre Chemins Faisant, Amis du PNR. Des contacts et échange d'expérience se font aussi avec des habitants de communes voisines d'Ax qui veulent s'engager aussi dans la réhabilitation de chemins.

Le partenariat engagé avec l'EDF en 2015 a été poursuivi en 2016 pour restaurer les anciens chemins d'Ax au barrage de Campauleil. Une suite concernant l'information touristique a été négociée pour 2017.

Le rayonnement de l'association s'est confirmé par le succès de la fréquentation de son stand au Forum des Associations (13 septembre) et par la parution d'articles dans le journal de la Dépêche du Midi (merci aux correspondants).

4 - Entretien des chemins, restauration, balisage et fiches itinéraires :

Le défrichage des anciens chemins oubliés et la mise au point de circuits de balade constituent une mission de base de l'ACAP.

Depuis 2012, ce sont 18 kms de chemins qui sont restaurés ou en cours pour la création de 6 circuits auxquels il faut ajouter, sur Ax, le travail fait par l'ABAD et la SAVACEM, sur Bonascre (6 circuits à partir du plateau).

La notoriété des chemins est favorisée par l'organisation d'évènements (Fête de la Nature, Estival de col de Joux, Course des quatre villages, Journées du Patrimoine, Fête de la Montagne, Balades découvertes, ...) et par la réalisation de circuits balisés empruntant ces chemins.

Des noms ont été donnés à chacun des chemins en reprenant des désignations du plan cadastral. Ils constituent une sauvegarde de la toponymie ancienne et un moyen efficace d'orientation.

- Secteur d'Entresserre entre Lauze et Oriège (5 400m de chemins réhabilités) : Chemins de la Carerasse, de l'Estagne, de la Cahurte, de la Riberasse, de Loubisaüt, du Plana et de la Fount des pigeons, de la Passade et de la Ramille.
- Secteur de Petches- col de Joux entre Oriège et Ariège amont (10 100m de chemins réhabilités) : Chemins de Crabe Castel, du Llata, de la Pujade et des Charbonnières.
- Secteur du Bosquet entre Lauze et Ariège aval (1 500m de chemin réhabilités) : Chemin de la Quère.
- Secteur de Tignac (1 000m de chemin réhabilité) : Chemin du Sizet.

En 2016, à titre indicatif, 400h de bénévoles ont été consacrées au défrichage, entretien et balisage des chemins. Interventions régulières à deux ou trois et quatre journées collectives :

Dimanche 15 mai : Sarrat de l'Etang.

Dimanche 12 juin : Chemin du Llata.

Dimanche 6 novembre : Entretien et restauration du chemin de la Quère.

Samedi 26 novembre : Elagage sur le chemin de Sizet à Tignac.

5. Réhabilitation de bâti :

Dans le cadre d'une convention avec la Mairie, l'ACAP a engagé la réhabilitation de la Borde de Gabriel, une des six cabanes pastorales situées sur la commune d'Ax-les-Thermes.

Les travaux depuis 2015 ont concerné la toiture, la porte, l'intérieur, la plateforme d'entrée, les sols, le drainage extérieur, la fenêtre, la cheminée et la lasure des boiseries.

Le dimanche 2 octobre 2017, après une séance de travaux collectifs a eu lieu l'inauguration de la cheminée et la création du folklore de la « commune libre de col de Joux » avec élection d'un conseil communal.

Des travaux d'aménagement et la mise en place de panneaux d'informations restent à réaliser avant la fin de la convention (décembre 2017) avec la mairie.

6 - Organisation de sorties « découverte » :

Vendredi 15 avril après midi : Parcours du chemin de la Quère-Savignac avec le personnel de l'Office du Tourisme.

Dimanche 22 mai : « Fête de la nature » - Chemin des charbonnières -

Dimanche 5 juin : Chemin de la Quère (Vaychis -Ignaux) -

Samedi 25 juin : « Fête de la montagne » – Castel Mau et rocher de la Vierge - Randonnée nocturne au Pla de la Garde (au pied du Scaramus)

Vendredi 5 août et Samedi 6 août : « Nuit des étoiles »

Dimanche 7 août : "3ème estival de col de Joux" Annulation du fait de l'indisponibilité des 4x4 pour la logistique.

Dimanche 18 septembre : Journées européennes du patrimoine : - Découverte du patrimoine sur des anciens chemins muletiers restaurés- Visite de Castel Mau par Hélène Teisseire, archéologue historienne - Visite insolite d'Ax-les-Thermes par Mélanie Savès.

Mardi 4 octobre : de 14h à 16h : Sortie commentée de la boucle bleue.

Mardi 11 octobre de 14h à 16h : Balade d'Ax à Savignac par le chemin de la Quère.

Mardi 18 octobre de 14h à 17h : Balade du Sarrat de l'Etang.

Dimanche 4 décembre : Organisation d'une sortie au Sarrat de l'Etang pour 10 jeunes réfugiés.

- 15 sorties et un total de 450 participants -

7 - Publications :

Sous l'égide de la commission « Histoire-toponymie » un important travail a été réalisé pour éditer deux nouvelles publications :

« La vallée de l'Oriège – Orgeix et Orлу, Rencontre de la montagne, la nature et l'homme ».

Une publication couleur de 40 pages qui au travers de courts textes et de photos parle du patrimoine d'hier et d'aujourd'hui de la vallée : histoire, géographie, faune, flore, activités,...

« Toponymes, Noms de famille et Sobriquets Orgeixois et Orлуnais » de Marie Tisseyre et Bernard Teisseire. Plus de 400 noms de famille, de sobriquets et de toponymes dont on donne le sens : une autre façon de raconter l'histoire et le patrimoine d'une région.

Ces brochures ont été présentées à l'occasion de la fête d'Orлу, vendredi 29 et samedi 30 juillet et de la fête d'Orgeix, vendredi 5 Août avec une exposition de cartes topographiques anciennes.

Ce sont donc 6 publications qui sont en vente :

La vente des publications (318 exemplaires), complétée de subventions, a permis de couvrir les frais de réalisation et au delà, dégageant ainsi pour l'association un léger bénéfice qui peut être affecté aux autres actions.

Depuis avril 2014, l'association dispose d'un site internet: <http://www.amisdescheminsdax.org>

Il comporte :

- Les documents liés au fonctionnement (statuts et assemblées générales)
- L'annonce des événements à venir de l'Association,
- Le compte-rendu des activités passées,
- les publications,
- les conditions d'adhésion,

8 - Expositions :

Du 1er Juillet et jusqu'au 30 septembre : réouverture de l'exposition "Chemins d'hier et d'aujourd'hui" à la Mairie d'Ax. Les appréciations relevées dans le livre d'or témoignent de l'intérêt porté à l'exposition.

Des éléments de l'exposition ont pu être montrés à plusieurs reprises dans diverses manifestations :

Lundi 16 mai : foire de Montailou,

Vendredi 29 juillet : fête d'Orlu,

Vendredi 5 août : fête d'Orgeix,

Dimanche 18 septembre : Forum des Associations.

9 - Conférences :

Mardi 12 juillet à 20H30 : Louis CLAEYS : « Théophile Delcassé, député ariègeois et ministre de la république ».

Jeudi 21 Juillet à 20H 30 : Isabelle CORBIÈRES : « Histoire géologique des Pyrénées ariégeoises ».

Jeudi 11 août à 20H30 : Hélène TEISSEIRE : « Ax-les-Thermes : son patrimoine thermal ».

3 conférences pour un total de 230 participants -

10 - Les adhérents :

Tous les d'adhérents n'ont pas renouvelé leur cotisation en 2016. Toutefois, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation s'est maintenu grâce aux nouveaux : 115 cotisations en 2016, 112 cotisations en 2015, 87 en 2014, 57 en 2013 et 47 en 2012. Le montant de la cotisation a été maintenu au niveau modeste de 10 €.

Les cotisations fonctionnent avec l'année civile du 1^{er} Janvier au 31 décembre, cependant les nouvelles adhésions prises à partir de la journée du Forum des Associations en septembre valent pour l'année suivante.

Les intérêts exprimés au travers de l'enquête au moment de l'adhésion (80% de réponses) :

- | | |
|----------------------------------|------|
| - Histoire : | 68% |
| - Environnement : | 59% |
| - Inventaire sur le terrain : | 46% |
| - Toponymie : | 46% |
| - Technique des pierres sèches : | 41% |
| - Elagage, entretien : | 39 % |

Le résultat de l'enquête confirme que l'attente des adhérents est très forte pour découvrir l'histoire et l'environnement de la vie montagnarde au delà de l'aspect d'inventaire et de réfection des chemins.

La répartition géographique est intéressante car elle est représentative du public pour lequel nos actions sont réalisées. Nous avons une répartition à peu près égale entre les habitants du canton d'Ax, du midi-toulousain et du reste de la France.

Conclusion

La cinquième année a confirmé la réalisation d'actions concrètes diversifiées et cohérentes :

- une relation coordonnée avec les pouvoirs publics et des relations avec les associations amies,
- le défrichage, la réouverture et le balisage de chemins pour tous,
- l'organisation de sorties « Découverte »,
- l'organisation d'une grande exposition et de conférences,
- des publications faisant connaître le patrimoine d'Ax et alentours,
- des nouvelles actions vers le bâti et l'urbain.

L'Association s'affirme comme association d'intérêt général pouvant profiter à tous. L'ACAP remercie tous les donateurs ainsi que tous les bénévoles dont on peut estimer, à titre indicatif, le temps passé à 1500 h.

Un nombre significatif d'adhérents ont mis leur confiance dans le projet de l'ACAP. Qu'ils en soient tous remerciés. Nous remercions également tous les bénévoles ainsi que ceux qui par leurs dons et adhésions nous encouragent. Nous espérons donc qu'ils renouvelleront leur engagement dans l'Association pour 2017 et que de nouveaux amoureux du patrimoine de nos montagnes nous rejoindront.